



Financer l'investissement
de nos collectivités

COMMUNIQUÉ DE PRESSE • 29 SEPTEMBRE 2017

L'Agence France Locale, agréée le 12 janvier 2015 par l'ACPR comme établissement de crédit spécialisé, a publié son rapport annuel au 30 juin 2016.

Il est consultable ici : <http://www.agence-france-locale.fr>.

RÉSULTATS ET ACTIVITÉ AU 1^{ER} SEMESTRE 2017 : MONTÉE EN PUISSANCE DES OPERATIONS DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

L'Agence France Locale (AFL) a publié ce jour son rapport semestriel. Les résultats au 30 juin 2017 de l'établissement de crédit des collectivités confirment sa montée en puissance. (les résultats sont présentés sous le référentiel comptable IFRS)

Aux termes de son 4^e semestre d'activité, l'Agence France Locale confirme la pertinence et la solidité de son modèle économique en atteignant 3 objectifs majeurs :

- l'augmentation soutenue et diversifiée de la production de crédit ;
- le renforcement rapide du capital par l'adhésion de nombreuses nouvelles collectivités locales ;
- et la poursuite de l'installation de la signature AFL sur les marchés de capitaux parmi les agences de financement des collectivités locales.

« Après seulement deux ans d'activité opérationnelle, l'Agence France Locale clôture le premier semestre 2017 avec un résultat d'exploitation positif, a déclaré Yves Millardet, président de l'Agence France Locale. Nous sommes entrés dans la deuxième phase du lancement de l'Agence France Locale : la consolidation. »

Le Groupe Agence France Locale compte aujourd'hui 207 actionnaires et s'apprête à accueillir une vingtaine de nouvelles collectivités lors de sa quatorzième augmentation de capital.

Au 30 juin 2017, la production de crédit effectuée depuis le début des activités de l'AFL, au printemps 2015, atteint 1,23 milliard d'euros

- La production de crédit sur le 1^{er} semestre s'établit à 176,7 millions d'euros contre 110,4 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2016.
- Cette activité a représenté 51 nouveaux contrats de prêt à moyen et long terme auprès d'une population variée de collectivités locales.
- L'encours de crédits signés au 30 juin s'élève à 1.194,1 millions d'euros
- L'augmentation des prêts à moyen et long terme à phase de mobilisation se poursuit.

Au cours du 1er semestre 2017, deux augmentations de capital ont été effectuées, permettant au capital souscrit du Groupe Agence France Locale d'atteindre 135 millions d'euros

- Les augmentations de capital intervenues au cours du premier semestre 2017 contribuent à augmenter de 34 le nombre de collectivités membres pour un total de 207.



Financer l'investissement
de nos collectivités

L'augmentation du PNB et la maîtrise des charges se traduisent par un résultat brut d'exploitation positif à 76K€

- Le PNB progresse à 5.347K€ contre 5.035K€ au cours du premier semestre 2016, tiré par le revenu des activités de crédit et des plus-values de cessions de titres de la réserve de liquidité.
- Les charges d'exploitation sont maîtrisées à 5.271K€ contre 5.353K€ au cours du premier semestre 2016.

Ces éléments contribuent à la solidité de la structure financière de l'Agence France Locale

- Ratio de solvabilité de 26,15%.
- Ratio de levier : 4,03%
- Ratio de liquidité LCR : 1 612%
- Ratio de liquidité NSFR : 218%

Le Conseil d'Administration de l'Agence France Locale - Société Territoriale, réuni sous la présidence de Monsieur Jacques Pélissard le 28 septembre 2017, a arrêté les comptes consolidés semestriels consolidés du Groupe. Les commissaires aux comptes ont procédé à une revue limitée des comptes semestriels..

Faits marquants au cours du 1^{er} semestre 2017

Le renouvellement des instances

Lors de l'Assemblée Générale des actionnaires de l'Agence France Locale - Société Territoriale, le 24 mai 2017, le Conseil d'Administration a été renouvelé pour une période de 6 ans. A cette occasion les collectivités membres ont procédé à l'élection de leurs représentants au sein du Conseil d'Administration par catégorie de collectivité et ont porté à sa Présidence Jacques Pélissard.

La composition du Conseil d'administration à l'issue des opérations de renouvellement est la suivante :

- M. Jacques Pélissard (Président) ;
- M. Richard Brumm (Vice-Président) ;

Pour le bloc régional :

- La région Pays de la Loire, représentée par M. Laurent Dejoie ;

Pour le bloc départemental :

- Le département de l'Essonne, représenté par M. Dominique Echaroux ;
- Le département de la Savoie, représenté par M. Luc Berthoud ;

Pour le bloc communal :

- La Métropole Européenne de Lille, représentée par M. Michel Colin ;
- La Métropole de Lyon, représentée par Mme Karine Dognin-Sauze ;
- La Métropole du Grand Nancy, représentée par M. Pierre Boileau ;
- L'Eurométropole de Strasbourg, représentée par Mme Caroline Barrière ;
- La Métropole de Toulouse, représentée par M. Sacha Briand ;
- La Commune de Grenoble, représentée par M. Hakim Sabri ;



Financer l'investissement
de nos collectivités

- La Commune de Conches-en-Ouche, représentée par M. Jérôme Pasco ;
- La Commune de Roquefort-sur-Soulzon, représentée par M. Bernard Sirgue.

Parallèlement, l'Assemblée Générale des actionnaires de l'AFL du 5 mai 2017 a procédé au renouvellement de la composition de son Conseil de surveillance pour une durée de 4 ans.

Suite à l'assemblée générale des actionnaires de l'AFL du 5 mai 2017, la composition du Conseil de surveillance de l'AFL est la suivante :

- M. Richard Brumm (Président) ;
- M. Jacques Péliissard (Vice-Président), nommé au Conseil de surveillance le 22 juin 2017 ;
- Mme Victoire Aubry ;
- Mme Mélanie Lamant ;
- M. Lars Andersson ;
- M. François Drouin ;
- M. Olivier Landel ;
- M. Daniel Lebègue ;
- M. Rollon Mouchel Blaisot ;
- M. Nicolas Fourt ; et
- M. Dominique Schmitt.

Les augmentations de capital de l'Agence France Locale – Société Territoriale

Le Groupe Agence France Locale a poursuivi avec succès son développement au cours du premier semestre 2017 en effectuant deux augmentations de capital, aux termes desquelles le nombre d'actionnaires a progressé de 37 à un total de 207 collectivités locales, contribuant à la grande diversité des membres en ce qui concerne leur typologie et leur taille.

<i>Données en milliers d'euro</i>	Nombre	Capital promis	Capital libéré	Pouvoirs de vote
Région	2	13 239	13 239	9,80%
Département	6	13 527	13 491	9,99%
Commune	144	36 386	35 164	26,04%
EPCI	55	75 694	73 149	54,17%
dont Métropoles	10	62 863	61 322	45,41%
Etablissement Public Territorial	4	2 788	2 537	1,88%
Communautés Urbaines	4	3 121	2 858	2,12%
Communautés d'Agglomération	15	5 942	5 551	4,11%
Communautés de Communes	22	981	881	0,65%
TOTAL	207	138 846	135 044	100%

Ces adhésions permettent au Groupe Agence France Locale de renforcer ses fonds propres même si les exigences réglementaires relatives notamment au ratio de levier sont de nature à évoluer favorablement pour les banques publiques de développement. En effet, les banques publiques de développement pourraient être soumises à une exigence allégée en matière de ratio de levier pour ce qui concerne les prêts de développement qu'elles portent à leur bilan. Ces évolutions réglementaires font l'objet d'un examen approfondi de la part des institutions européennes.



Financer l'investissement
de nos collectivités

Activités de crédit de l'établissement de crédit

L'AFL a octroyé 176,7 M€ de crédit moyen et long terme aux collectivités locales membres durant le premier semestre 2017 contre 110,4 M€ sur la même période au cours de l'année 2016. La production totale depuis le début des activités opérationnelles de l'AFL, en avril 2015, s'élève ainsi à 1.230 M€ contre 1.053 M€ au 31 décembre 2016 et 590 M€ au 30 juin 2016. Il en résulte un encours sur la clientèle au 30 juin 2017, exprimé sous le référentiel IFRS, de 1 060,6 M€ de crédits mis à disposition et de 133,5 M€ d'engagements de financement contre 892,2 M€ et 133,8 M€ respectivement, au 31 décembre 2016.

Activités de marchés de l'établissement de crédit

Au cours du premier semestre 2017, l'AFL est intervenue à trois reprises sur le marché obligataire. En premier lieu, l'AFL a procédé à un abondement de 250 M€ de sa souche obligataire 2023 à une marge de 27 points de base au-dessus de la courbe des Obligations Assimilables du Trésor (OAT) de la République française, en second lieu, l'AFL a effectué un placement privé libellé en dollar US et d'une durée de 2 ans et enfin elle a lancé sa troisième émission benchmark libellée en Euro d'échéance 2024 à une marge de 25 points de base au de la courbe des OAT.

Ces émissions ont contribué à renforcer la signature de l'Agence France Locale, sur le marché obligataire, parmi les émetteurs de la catégorie des Agences de financement des collectivités locales, très appréciés des investisseurs. Le poids des investisseurs internationaux pour ces 3 émissions, est resté supérieur à 70% et conforte la bonne réception de l'AFL auprès des banques centrales et des organisations supranationales, mais aussi des banques et des asset managers.

Au cours du premier semestre 2017, l'AFL a également effectué les premières émissions de titres de créances négociables dans le cadre de son programme ECP et a ainsi établi sa signature sur le marché monétaire dans de très bonnes conditions.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement significatif ayant une incidence sur la situation financière de l'AFL n'est apparu après la clôture au 30 juin 2017.

Résultats du Groupe

Sur le premier semestre 2017 le produit net bancaire (PNB) généré par l'activité s'établit à 5.364K€ contre 5.049K€ au 30 juin 2016. Il correspond principalement à une marge d'intérêts de 3.197K€, en très nette augmentation par rapport à celle de 2.117K€ observée sur le premier semestre de l'exercice précédent, des plus-values nettes de cession de titres de placement de 2.343K€ et à un résultat net de la comptabilité de couverture négatif de -162K€.

La marge d'intérêt de 3.197K€ trouve son origine dans trois éléments :

- en premier lieu, les revenus liés au portefeuille de crédits à hauteur de 2.979K€, une fois retraités de leurs couvertures,
- en second lieu, les revenus liés à la gestion de la réserve de liquidité, négatifs de -1.169K€, en raison des taux d'intérêts ancrés profondément en territoire négatif, et
- enfin la charge des intérêts de la dette, qui pour les raisons indiquées précédemment, représentent une source de revenus s'élevant à 1.387K€, une fois pris en compte les revenus de sa couverture.



Financer l'investissement
de nos collectivités

Les plus-values de cessions de titres disponibles à la vente, pour 1.636K€, se rapportent à la gestion de portefeuille de la réserve de liquidité sur la période. Ces cessions ont entraîné concurremment l'annulation des couvertures de taux d'intérêts pour 707K€ dégageant des plus-values globales nettes de 2.343K€ pour la période.

Le résultat net de la comptabilité de couverture s'élève à 546K€. Il contient le produit de cessions de couverture de la couverture en taux d'intérêt de titres financiers disponibles à la vente et la somme des écarts de juste valeur des éléments couverts et de leur couverture. Il subsiste des écarts latents de valorisations entre les éléments couverts et les instruments de couverture dont l'une des composantes provient d'une pratique de place conduisant à une asymétrie de valorisation entre les instruments de couverture collatéralisés quotidiennement d'une part, actualisés sur une courbe Eonia, et les éléments couverts d'autre part, actualisés sur une courbe Euribor, conduisant selon les normes IFRS, à constater une inefficacité de couverture qui est enregistrée au compte de résultat. Il est à noter qu'il s'agit cependant d'un résultat latent.

Au 30 juin 2017 les charges générales d'exploitation ont représenté 4.355K€ contre 4.435K€ au 30 juin 2016. Elles comptent pour 2.575K€ de charges de personnel, en hausse par rapport à celles du premier semestre de l'exercice précédent qui s'élevaient à 2.265K€, en raison principalement de régularisations de taxes assises sur les salaires. Les charges générales d'exploitation comprennent également les charges administratives, qui sont en réduction à 1.813K€ contre 2.223K€ au 30 juin 2016 sous l'effet d'une reprise de provision pour risques et charges de 488K€.

Après dotations aux amortissements pour 937K€ contre 915K€ au 30 juin 2016, le résultat d'exploitation au 30 juin 2017 s'établit à 72K€ à comparer à -301K€ réalisés au premier semestre de l'exercice précédent.

Le premier semestre de l'exercice 2017 se solde par un résultat net négatif de -41K€ comparé à -264K€ sur la même période lors de l'exercice précédent.

Notation AFL

Au 30 juin 2017, les notations de crédit de l'AFL sont les suivantes :

	Moody's
Notations long terme	Aa3
Perspectives	Stable
Notations court terme	P-1
Date de mise à jour	7-nov.-16

Bilan et structure financière du Groupe Agence France Locale

Le bilan consolidé au 30 juin 2017 s'élève à 2.382,2 M€ contre 1 391 M€ au 31 décembre 2016, reflétant l'augmentation des actifs dont la progression du portefeuille de crédit et de la réserve de liquidité.

Le Groupe Agence France Locale présente une structure financière solide avec des fonds propres en augmentation de 18,9M€ à 117,4 M€, pour un capital social de 135 M€. Compte tenu de la qualité des expositions portées par le Groupe, le ratio solvabilité Bâle III basé sur la méthode standard (*Common Equity Tier 1*) s'établit à 29.04% et le ratio de levier à 4.50%.



Financer l'investissement
de nos collectivités

Au regard des exigences de fonds propres prudentiels, le Groupe Agence France Locale dispose d'une marge confortable pour poursuivre la progression rapide de ses activités de crédit tout en maintenant une structure financière robuste. A cela s'ajoute une position de liquidité très confortable pour permettre au Groupe Agence France Locale de poursuivre ses activités opérationnelles et de résister à un choc de liquidité eu égard au niveau élevé des ratios LCR et NSFR qui s'élèvent 1.627% et 219% au 30 juin 2017.

Ratios prudentiels et de liquidité en %	30/06/2017	31/12/2016	31/12/2015
Ratio de solvabilité Bâle III (Common Equity Tier – limite 12,5%)	26,2%	33,8%	28,6%
Ratio de levier (ratio de capital – limite 3,5%)	4,0%	6,0%	5,2%
Ratio LCR (ratio de liquidité à 30 jours – 150%)	1612,0%	701,1%	577,0%
Ratio NSFR (ratio de transformation – limite 150%)	218,0%	174,4%	233,0%

Perspectives du Groupe Agence France Locale

Le Groupe Agence France Locale s'est fixé comme principal objectif de poursuivre l'accélération des adhésions de nouvelles collectivités locales afin d'accroître son capital ainsi que la dynamique de production de crédit de l'AFL, l'établissement de crédit. En conséquence, la taille et la structure du bilan du Groupe Agence France Locale devraient continuer d'évoluer avec l'accroissement rapide de l'encours de crédit et de nouvelles augmentations de capital. A cet égard, le Groupe Agence France Locale a programmé une nouvelle augmentation de capital pour le quatrième trimestre 2017.



Financer l'investissement
de nos collectivités

Comptes consolidés semestriels condensés au 30 juin 2017 (en millions d'euros)

Compte de résultat

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Intérêts et produits assimilés	16 721	8 168	19 625
Intérêts et charges assimilées	(13 524)	(6 041)	(14 920)
Commissions (produits)	29		1
Commissions (charges)	(44)	(53)	(61)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	545	(294)	(1 177)
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	1 636	3 267	5 786
Produits des autres activités		1	
Charges des autres activités			
PRODUIT NET BANCAIRE	5 364	5 049	9 254
Charges générales d'exploitation	(4 355)	(4 435)	(9 503)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(937)	(915)	(1 855)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	72	(301)	(2 105)
Coût du risque			
RESULTAT D'EXPLOITATION	72	(301)	(2 105)
Gains ou pertes nets sur autres actifs			
RESULTAT AVANT IMPÔT	72	(301)	(2 105)
- Impôt sur les bénéfices	(113)	37	(1 247)
RESULTAT NET	(41)	(264)	(3 352)
Participations ne donnant pas le contrôle			
RESULTAT NET PART DU GROUPE	(41)	(264)	(3 352)
Résultat net de base par action (en euros)	(0,03)	(0,23)	(2,89)
Résultat dilué par action (en euros)	(0,03)	(0,23)	(2,89)



Financer l'investissement
de nos collectivités

Actif au 30 juin 2017

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
Caisses, banques centrales et instituts d'émission	412 607	57 929
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	16 185	6 505
Instruments dérivés de couverture	15 807	16 777
Actifs financiers disponibles à la vente	658 592	357 646
Prêts et créances sur les établissements de crédit	163 775	25 054
Prêts et créances sur la clientèle	1 060 617	892 227
Écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		1 091
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Actifs d'impôts courants	25	
Actifs d'impôts différés	5 796	5 909
Comptes de régularisation et actifs divers	43 159	21 312
Immobilisations incorporelles	5 281	6 004
Immobilisations corporelles	514	550
Écarts d'acquisition		
TOTAL DE L'ACTIF	2 382 357	1 391 003



Financer l'investissement
de nos collectivités

Passif au 30 juin 2017

(En milliers d'euros)	30/06/2017	31/12/2016
Banques centrales	213	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	16 651	6 504
Instruments dérivés de couverture	38 094	20 448
Dettes envers les établissements de crédits		
Dettes envers la clientèle	0	
Dettes représentées par un titre	2 206 949	1 259 073
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	1 205	
Passifs d'impôts courants	0	
Passifs d'impôts différés	30	113
Comptes de régularisation et passifs divers	1 780	5 841
Provisions	19	506
Dettes subordonnées	0	
Capitaux propres part du groupe	117 415	98 517
Capital et réserves liées	135 044	115 891
Réserves consolidées	(17 665)	(14 314)
Écart de réévaluation	0	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	78	291
Résultat de l'exercice (+/-)	(41)	(3 352)
Participations ne donnant pas le contrôle	1	1
TOTAL DU PASSIF	2 382 357	1 391 003

Les procédures d'examen limité sur les comptes sociaux et consolidés semestriels condensés, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017, ont été effectuées par les commissaires aux comptes. Les rapports d'examen limité seront remis après réalisation des autres procédures requises.

L'information financière du Groupe de Agence France Locale pour le premier semestre 2017 est composée du présent communiqué, complété du rapport financier disponible sur le site www.agence-france-locale.fr



Financer l'investissement
de nos collectivités

À PROPOS DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

- L'Agence France Locale est un nouveau modèle de banque créé en 2013 par et pour les collectivités pour simplifier l'emprunt. Réponse alternative à la question du financement des collectivités, l'Agence France Locale est un établissement de crédit qui œuvre pour une mission unique : financer l'investissement des collectivités membres, quelle que soit leur taille ou leur type.
- Elle est détenue par l'Agence France Locale - Société Territoriale, elle-même propriété exclusive des collectivités actionnaires. Les deux sociétés constituent le Groupe Agence France Locale. L'AFL-ST a en charge le pilotage et la gestion stratégique du Groupe.
- La mutualisation des besoins de financement de ses membres et leur qualité de crédit permet à l'AFL de lever des fonds sur les marchés financiers à des conditions attractives, qu'elle redistribue aux collectivités membres sous forme de prêts bancaires classiques.
- Plus d'information sur www.agence-france-locale.fr

Contacts presse :

Amandine Deguin

amandine.deguin@agence-france-locale.fr

Contact investisseurs :

Romain Netter

romain.netter@agence-france-locale.fr